

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION
CONSEIL MUNICIPAL du 29 Aout 2024

Présents : François BOCK, Maire, Joël LAFRECHOUX, Isabelle BOETSCH, Patrice COURTAUD, Roselyne LACOUTURE adjoints, Cécile CERISIER, Maud CERISIER, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Dominique GUYONNET, Thierry INGRAND, Christian PENOT, Françoise PERIDY, Pascal THIBAUT (départ à 20h33), Sophie VERGNAUD, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Claude FERRON à Roselyne LACOUTURE
Sophie LE SIRE-ROUILLON à François BOCK
Renaud ROBERT à Joël LAFRECHOUX
Maud CERISIER à Thierry INGRAND
Pascal THIBAUT à Patrice COURTAUD (à partir de 20h33)

Absentes excusées : Sylvie DENIS, Sarah COLLOBER

Le secrétariat a été assuré par : Sophie VERGNAUD
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13 jusqu'à 20h33 puis 12
Nombre de suffrages : 17

La séance débute à 20h00.

1 – Approbation de procès-verbal

- Réunion du 27 juin 2024 Vote 17 Pour

2 – Communauté de commune du Civraisien en Poitou (CCCP)

- **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et du rapport quinquennal des attributions de compensation**

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 24 juin 2024 afin d'émettre un rapport de CLECT sur les attributions de compensation.

Ce rapport a été transmis aux communes pour approbation dans un délai de trois mois par la majorité qualifiée des deux tiers des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié des communes représentant les deux tiers de la population.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les conclusions du rapport de la CLECT qui a été préalablement adressé aux conseillers élus.

Vote 17 Pour

- **Fonds de concours de fonctionnement pour les équipements communaux – Maison de la Petite Enfance**

S'agissant de la commune de Gençay, la CLECT attribue une compensation aux frais de fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance.

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a accordé lors de sa réunion du 2 juillet 2024 un fonds de concours au titre du financement du fonctionnement d'équipements communaux (la maison petite enfance) d'un montant de 3737.35 €.

Il est proposé aux conseillers de valider cet octroi.

Vote 17 Pour

- **Modification de la définition de l'intérêt communautaire pour les compétences supplémentaires en matière de tourisme de la CCCP**

Lors de la réunion du 2 juillet 2024, les statuts de la CCCP ont été modifiés.

Le Conseil Communautaire a approuvé les modifications suivantes :

Compétences supplémentaires :

En matière de tourisme :

L'extension, l'aménagement, l'entretien, la gestion et la promotion des équipements suivants :

- *Parc floral de la Belle de Magné,*
- *Site du Cormenier de Champniers,*
- *Iles de Payré,*
- *Site préhistorique des grottes du Chaffaud de Savigné,*
- *Site de l'abbatiale de Charroux,*
- *Abbaye de Valence à Couhé,*
- *Aérodrome des Bernards de Couhé / Brux,*
- *Gîte de Blanzay.*

Compétences optionnelles :

La construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire :

Centre aquatique ODÀ

Maison de la pêche de Saint-Pierre d'Exideuil

Chemin d'eau du Val de Charente

Centre d'équithérapie des Boutiers à Lizant

Complexe sportif de Couhé (gymnase, dojo, halle de tennis, bulle multi activités, piscine estivale, terrains extérieurs de tennis et de foot),

Bassin d'initiation et gymnase du collège de Gençay

Le reste sans changement.

Vote 17 Pour

3 – Vente du pavillon du 26 Rue Saint Avold - Prix

Concernant la vente du pavillon 26, rue Saint Avold, il convient de déterminer le prix de vente qui avait été initialement fixé à 140 000€. Un acquéreur s'est présenté auprès de l'Agence des Halles et propose le prix de 114 000€ net vendeur. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition et autorise monsieur le Maire à effectuer les formalités de vente.

Vote 17 Pour

4 –Actualisation du plan de financement de la Roseraie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de l'ancienne clinique de la Roseraie. Il expose que ce projet fait l'objet d'une actualisation.

Ce projet s'élève à 682 320 € HT comme indiqué dans le tableau de financement ci-après :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Acquisition + frais notariés	152 700.00 €	Autofinancement	136 464.00 €
Travaux	495 820.00 €	Subventions	
Diagnostics	33 800.00 €	Dont Fonds Vert	200 000.00 €
		Dont Fonds CCCP	70 000.00 €
		Dont DETR	99 164.00 €
		Dont Département - Appel à projet	84 092.00 €

		Dont Département - Activ'3	44 600 €
		Dont Schéma Départemental de l'Habitat (Fiche Action 12)	48 000 €
TOTAL	682 320.00 €	TOTAL	682 320.00 €

En raison de la création de quatre logements la commune peut prétendre à la subvention correspondant au schéma départemental de l'habitat.

Le montant de l'auto financement fixé obligatoirement à 20 % du montant des dépenses sera de 136 464€.

Vote 17 Pour

Préalablement à la réunion, les conseillers ont visité les locaux de la Roseraie dont le permis de construire a été déposé après accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ont également été vues la maison 1 allée de la Roseraie et les granges attenantes, dont les projets de réhabilitation sont en cours.

Départ de M Pascal THIBAUT à 20h33

5 –Refacturation serrure

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il s'est rendu le 15 juillet 2024 au 3 Rue Alexis à Gençay. La maison située à cette adresse avait été squattée et des graffitis avaient été réalisés.

Cette maison est à l'abandon depuis le décès du propriétaire Monsieur Patrick DECHATRE. La succession a été prise en charge par Maître FAVREAU, mais le nouveau propriétaire n'en a pas pris possession.

La commune de Gençay a procédé au changement de deux serrures pour maintenir cette maison en sécurité et éviter de créer un lieu de squat dans le quartier.

Le Maire demande au Conseil Municipal de refacturer le montant des serrures ainsi qu'un forfait de pose de 10 € par porte soit 20 € au nom de la succession de Monsieur Patrick DECHATRE, pour un total de 105,82 €.

Vote 17 Pour

6– Point sur le personnel

- Prévoyance complément de salaire – Centre de Gestion de la Vienne (CDG 86)

Vote 17 pour

- Renouvellement de la convention service civique

Monsieur Le Maire propose aux conseillers de renouveler l'accueil de personnes volontaires au service civique, s'adressant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans qui désirent s'engager dans une mission d'intérêt publique. Ce dispositif concernerait le secteur « animation » de la commune, pour une durée d'au moins 24 heures par semaine.

Vote 17 Pour

- Dérogation pour les travaux réglementés pour les mineurs (Apprentis)

Suite à consultation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) où sont consignés les évaluations de risque du personnel municipal, il est proposé le recours aux jeunes âgés de 15 à 18 ans (apprentis) et de déroger pour eux aux « travaux interdits », et ce, aux seuls fins de favoriser leur apprentissage en milieu professionnel.

La commune de Gençay sera habilitée pour désigner les travaux dits « réglementés » ; cette décision prise pour une durée de trois ans sera transmise aux autorités compétentes.

Vote 17 Pour

- Indemnités horaires pour les travaux supplémentaires (IHTS) des cadres B (Permanences élections)

Il est proposé d'attribuer aux agents relevant de la filière administrative et sportive l'attribution d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

Le versement de ces indemnités est limité à un contingent de 25 heures mensuelles par agent, sauf circonstances exceptionnelles.

Ces dispositions prennent effet au 1^{er} septembre 2024.

Vote 17 Pour

7 –Energies Vienne – Adhésion de la commune de DANGE SAINT ROMAIN

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion, dans le périmètre du Syndicat Energies Vienne, de la commune de DANGE SAINT ROMAIN à compter du 1^{er} janvier 2025.

Vote 17 Pour

8 – Décisions du Maire

- * Tringles à rideaux classe CHAM : 532 €
- * Création d'un réseau pluvial : 4 206 €
- * Changement du réfrigérateur de la mairie : 299 €
- * Travaux de terrassements pour la Résidence Séniors : 1 262 €
- * Levée de la réserve VIVAPROM : 10 000 €
- * Réfection de la grange acquise Allée de la Roseraie : 42 400 €
- * Congélateur armoire de la cantine scolaire : 2 652 €
- * Demande spéciale de DETR (subvention d'État) pour le remplacement de la clôture de la gendarmerie : 12 000 €
- *Clôture de l'Ecole maternelle : 2 404,78 €

9 – Questions diverses

- Gençay en Fête : un concert « Hommage à Daniel Balavoine » aura lieu Place du Champ de Foire le 30/08/2024 ; D'Rives en Fête organise la buvette et un food truck (pizzas), présent habituellement sur le champ de foire, assurera la restauration.
- Le Festival de La Carriole se déroulera le samedi 07 septembre 2024 Maison Beausoleil à Gençay (contes, musiques, théâtre).
- Suite à l'adhésion de la commune à l'association miscanthus innovations, cette vivace va être implantée sur le territoire de Gençay.
- Une formation « Atelier Zéro Artificialisation Nette » à l'attention des élus est prévue le vendredi 20 septembre à 14h à la mairie.
- Retour Marché des producteurs : journée réussie avec 28 producteurs présents ; environ 1200 personnes ont fréquenté ce marché, ce qui pourrait poser problème en matière de sécurité les années prochaines.
- La Foire Exposition de Gençay se déroulera le week-end du 21 et 22 septembre 2024 avec une nouvelle équipe : la FAE de Gençay- Saint Maurice La Clouère

- Manifestation Octobre Rose : en partenariat avec la Ligue pour le Cancer, la commune organise des manifestations tout le long du mois d'octobre ; trois réunions rassemblant une soixantaine de commerçants et associations ont permis la mise en place d'un calendrier d'animations.
- Une inauguration de la Résidence Sénior sera prochainement organisée.
- Le marché de Noël se tiendra le 8 décembre 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 26 Septembre 2024

Sophie VERGNAUD